

BIEN SE PRÉPARER EN CAS DE SINISTRE



En situation d'urgence ou de sinistre, le citoyen est le premier responsable de sa sécurité. Il nous revient donc d'accomplir les premiers gestes pour assurer sa propre sécurité, celle de notre famille et la sauvegarde de ses biens.

Comment se préparer ? En ayant en tout temps à la maison une trousse d'urgence contenant les articles essentiels (idéalement rassemblés dans un sac à dos ou un bac) qui vous permettront de subsister pendant les 3 premiers jours d'une situation d'urgence et que vous pourrez emporter en cas d'évacuation.



VOTRE TROUSSE D'URGENCE DEVRAIT CONTENIR :

- Eau potable deux litres par personne par jour, pour au moins 3 jours
- Nourriture non périssable provisions pour au moins 3 jours
- Ouvre-boîte manuel
- Radio à piles ayez aussi des piles de rechange
- Lampe frontale ou de poche ayez aussi des piles de rechange ou une lampe à manivelle
- Briquet ou allumettes, chandelles
- Trousse de premiers soins antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.
- Sifflet pour signaler votre présence aux secouristes
- Masques antipoussières pour filtrer l'air contaminé
- Carte routière ou GPS
- Boussole
- Lunettes de soleil, écran solaire
- Canif
- Petit coffre à outils
- Sac à dos
- Tente, sac de couchage, matelas de sol
- Réchaud, combustible et ustensiles de cuisine
- Articles de toilette
- Médicaments en vente libre (antihistaminique, ibuprofène, acétaminophène, etc.)
- Médicaments d'ordonnance (prescrits par votre médecin)
- Sacs à ordures
- Bottes de randonnée pédestre
- Vêtements imperméables
- Vêtements de rechange

Les 7 premiers articles vous permettront, à vous et à votre famille, de subsister pendant les 3 premiers jours d'une situation d'urgence, le temps qu'arrivent les secours ou que les services essentiels soient rétablis.